

REFORME DU DIPLOME NATIONAL D'OENOLOGUE

Le Président de l'ANEV, Philippe MARTIN dernièrement reçu à l'assemblée nationale une délégation de l'Union des Œnologues de France, composée de Monsieur Philippe JEANDET, Enseignant en Oenologie à la faculté de Reims, Thierry GASCO, Président de cette association et Madame Béatrice DA ROS, Secrétaire Général. L'objet de cette entrevue était d'évoquer les difficultés rencontrées par l'union des oenologues de France à l'occasion de la réforme du diplôme national d'œnologie.

En effet, à ce jour le diplôme national de niveau bac +4 ne s'inscrit pas dans la réforme du LMD et par conséquent se trouve dévalué par rapport au diplôme de type LMD délivré dans les autres pays de l'Union Européenne.

Ce constat est d'autant plus regrettable que le diplôme d'œnologie français est reconnu par la qualité de ses enseignements et prolonge la culture viticole française.

Ainsi, les représentants de l'Union des Oenologues de France ont demandé à Philippe MARTIN de soutenir leur demande auprès des différents ministères concernés afin que ceux-ci nomment leurs représentants à la commission consultative permanente d'œnologie et ce pour mener à son terme le projet de réforme du diplôme national d'œnologie afin que ce dernier soit mis en conformité avec les dispositions européennes du LMD.

Dans ce cadre, une réunion est prévue à Matignon pour évoquer ce dossier et faire en sorte que le diplôme d'œnologie délivré en France conserve toutes les qualités qui y sont attachés.

Photo : Philippe MARTIN a reçu les représentants des Œnologues de France

